



INSCRIPTION DES ARCHERS AU CHALLENGE #FFTAVOARCS3 PAR UN DIRIGEANT DE CLUB

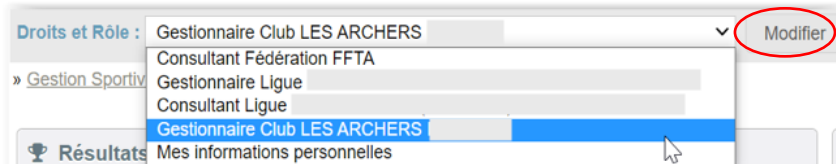
L'inscription au challenge est désormais possible à partir de l'Espace Dirigeant.
Tout dirigeant ayant un rôle de « gestionnaire club » peut inscrire ses archers sur l'évènement.

En tant que gestionnaire de club, vous pouvez désormais inscrire les archers de votre club, licenciés en 2021, au Challenge #FFTAVOSARCS3 à partir de votre Espace Dirigeant. (En cas *d'oubli ou perte du mot de passe*, cliquez sur le lien « mot de passe oublié » en page d'accueil de l'espace dirigeant).

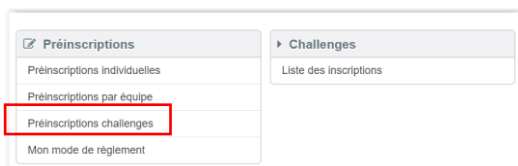
Une fois connecté à l'espace dirigeant, vous devez aller sur le menu de la Gestion Sportive. Une nouvelle identification (identique à la précédente) vous sera demandée pour accéder au module Sportif/Gestion sportive.

Attention : lorsqu'un dirigeant cumule différentes fonctions sur plusieurs structures, le système le connecte sur son « Droit et Rôle » de la structure la plus élevée.

Afin d'effectuer les inscriptions au challenge, il est impératif de se connecter avec le rôle de « Gestionnaire club » (voir exemple ci-dessous). Tout changement de rôle doit être validé en cliquant sur le bouton « Modifier »



Dès lors qu'un challenge est annoncé par la Fédération, la rubrique « Préinscriptions challenges » est visible dans la fenêtre « Préinscriptions » du menu « Gestion sportif ».



L'inscription s'effectue à partir d'une recherche d'archer, soit en saisissant tout ou une partie du nom (Le système proposera une liste d'archer du club « commençant par ») soit en saisissant le n° de licence de l'archer.

Il est possible d'effectuer plusieurs inscriptions à la suite pour un archer sur une autre session et dans une autre catégorie de classement.

Le dirigeant aura la possibilité de suivre et/ou d'extraire une liste des archers inscrits depuis la fenêtre « challenge » de l'accueil de la Gestion sportive.

Pour rappel :

- Un archer en possession d'une licence de type E « sans pratique » ne peut participer au Challenge.
- L'archer doit être à jour de sa licence 2021 pour participer.